

Beauvais, le 25 novembre 2019

Objet : Beauvais Saint-Lucien Bâtiment B – appartements n°143 à 366 Entrées n° 2 à 24 allée des Tilleuls

Projet de rénovation urbaine Lettre d'information relogement

Madame, Monsieur,

La Ville de Beauvais et ses différents partenaires vous ont consultés, au cours de réunions d'information et vous ont rencontrés à votre domicile afin de vous faire connaître le Projet de rénovation urbaine du quartier Saint-Lucien à Beauvais.

Ce projet concerne le patrimoine de l'OPAC de l'Oise, plus particulièrement votre bâtiment qui doit être déconstruit. Nous avons pour objectif de reloger l'ensemble des familles de votre immeuble d'ici fin 2024.

Le principe de cette démolition a été validé par le Conseil d'administration de l'OPAC de l'Oise. Le permis de démolir a été obtenu le 23 octobre 2019 et le comité d'engagement de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) a validé le projet le 19 septembre 2019.

L'OPAC de l'Oise s'engage à vous reloger selon ses disponibilités dans un logement qui répond à vos besoins et à vos souhaits.

Dans la limite de trois propositions, les propositions de logement qui vous seront faites tiendront compte de vos souhaits, mais également de vos capacités financières et des contraintes matérielles que l'OPAC de l'Oise peut rencontrer dans votre relogement.

Je vous informe qu'une équipe de la prévention sociale de l'OPAC de l'Oise vous accompagnera tout au long de ce Projet de rénovation urbaine et sera joignable du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 au numéro vert suivant : 0 800 100 649

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Vincent Péronnaud Directeur Général

Sono S





